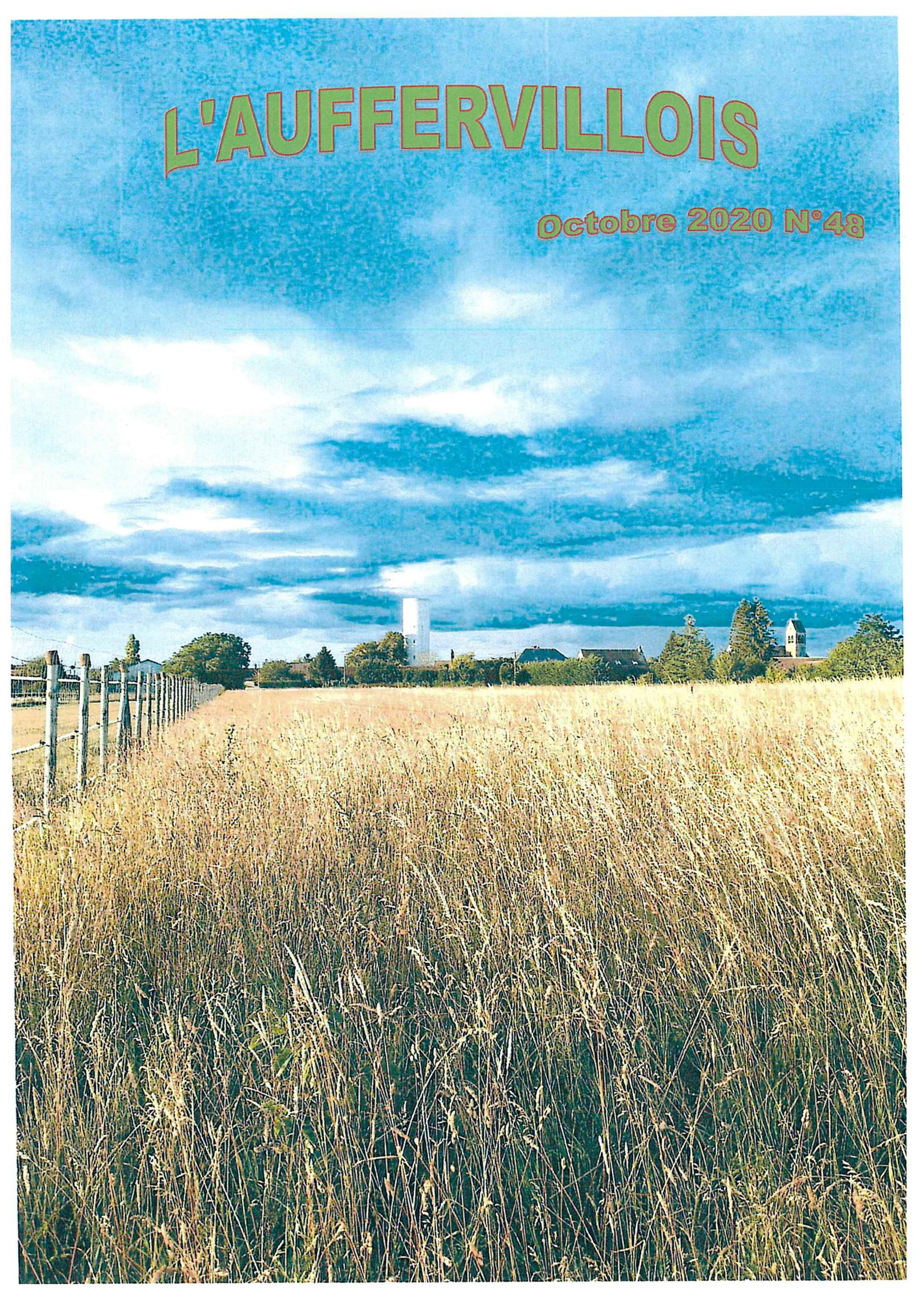


L'AUFFERVILLOIS

Octobre 2020 N°48



Chers Concitoyens,

Le nouveau journal communal « l'Auffervillois » paraît enfin... après une période relativement compliquée qui a vu la vacance du pouvoir communal suite à la grave crise du coronavirus !

En effet, cette épidémie inattendue et extrêmement virulente a touché de nombreuses personnes de par leur propre santé, ainsi que leurs activités professionnelles et personnelles, et a également contraint toutes les administrations et collectivités à fonctionner au ralenti...

Nos écoles communales ont été obligées de fermer précipitamment leurs portes dès le début de la pandémie, obligeant les enfants à rester chez eux sous contrôle de leurs parents afin de poursuivre leur scolarité à distance !

Les élections municipales de mars 2020 ont bien été validées mais il a fallu attendre le 23 mai dernier pour pouvoir installer le nouveau conseil municipal et procéder à l'élection du Maire et des Adjointes... En attendant, l'intérim a été assuré par le Maire et son 1^{er} Adjoint avec l'aide précieuse des secrétaires de mairie.

Dans un même temps, la distribution de masques de protection fournis par le Conseil Départemental de Seine et Marne a été effectuée par la toute nouvelle équipe municipale fraîchement élue.

Durant cette période inédite, nous en avons profité pour mettre en place un tout nouveau moyen de communication appelé « Panneau Pocket », permettant ainsi de diffuser en temps réel de nombreuses informations à nos administrés.

Une petite lueur d'espoir est arrivée, avec la reprise lente de nos activités, et la réouverture progressive de notre école primaire en cette fin d'année scolaire... Cette décision, voulue par la municipalité et les enseignantes, a permis à nos chers enfants de retrouver le chemin de l'école et leurs camarades après une trop longue période de confinement... Mais au prix d'un protocole sanitaire strict organisé et mis en place par les institutrices et le personnel communal. Les enfants auront pu ainsi achever leur année scolaire, mais dans des conditions difficiles et sans avoir pu profiter des bienfaits d'une année scolaire normale avec la suppression de la fête de l'école tout en maintenant une remise des prix en petit comité...

Malgré tout ce bouleversement, le nouveau conseil municipal s'est tout de même mis au travail et put ainsi prendre ses marques... Il a pris connaissance des dossiers en cours et a pu aussi prendre ses premières décisions... Les projets retenus ont été évoqués et feront l'objet de programmation durant toute la durée du mandat, pour la sécurité et le bien-être des Auffervillois...

À noter la mise en place de la fibre optique dans un premier temps au hameau de Jarville (fin décembre 2020), et pour le reste des hameaux et du bourg prévue début 2022. Le journal communal a fait l'objet d'une nouvelle mise en page, et le site internet de la commune s'est vu « relooké » !

L'ouverture tant attendu du bureau de poste communal a enfin eu lieu, après de longues tractations, et propose dorénavant un nouveau service de proximité à la population.

La communauté de commune Gatinais Val de Loing a aussi « repris vie » avec la mise en place du nouveau bureau communautaire et l'élection de son président J.J. HYEST, apportant des services supplémentaires à l'ensemble des communes rurales comme la nôtre !

Le premier gros chantier du mandat a eu lieu avec la réalisation du plateau surélevé mairie/école, assurant une meilleure sécurité aux abords de l'école... Un autre projet dans la même idée est toujours d'actualité près du cimetière visant à réduire la vitesse des automobilistes pressés et inconscients !

Et les vacances d'été se sont relativement bien passées, oubliant un peu le covid 19, au détriment de la prise de conscience et de la protection... puis est arrivée la rentrée scolaire tant attendue sous l'emprise d'un protocole sanitaire allégé, ainsi que la reprise de toutes nos activités professionnelles.

Tout semblerait être reparti à la normale, si ce n'est la progression rapide de la pandémie qui repart à la hausse : nous ne devons pas l'oublier, et devons être conscients que le Coronavirus est toujours présent parmi nous et qu'il va continuer longtemps à empiéter sur notre vie quotidienne... Il va encore bouleverser notre vie professionnelle et personnelle, déranger nos activités sportives et culturelles, et nous obliger à vivre avec pour encore longtemps !

Avec cette crise sanitaire qui risque de durer, nous devons être tous conscients des difficultés à venir et prendre notre destin en mains... Nous devons à jamais nous protéger et protéger notre entourage, et il est de notre devoir de respecter tous les gestes barrières ainsi que toutes les directives gouvernementales à venir...

Même si la vie actuelle nous paraît compliquée et dure, assurons tous ensemble notre bien-être et notre avenir !

Alors en attendant de vous retrouver très prochainement, soyez prudents et portez-vous bien !

Bruno MOULIÉ, Maire d'AUFFERVILLE

Installation du nouveau conseil municipal

Les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis à la salle des 4 saisons en raison du COVID-19.

Monsieur Bruno MOULIÉ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Dans un premier temps, il demande une minute de silence en hommage à Bernard MORISSEAU, ancien adjoint au maire et conseiller municipal d'Aufferville décédé pendant la période du confinement.

Il affirme sa volonté de conserver le caractère rural de la commune, souligne que les finances sont saines et fait un rappel des travaux réalisés:

Restauration du chœur de l'église, rénovation de la route nationale et de tous les trottoirs, création d'une aire de jeux et l'élaboration du PLU– plan local d'urbanisme.

Enfin viennent les travaux à terminer ou à entreprendre : l'aménagement de l'ancien logement de fonction au dessus de la mairie en gîte, la réalisation d'un plateau surélevé devant l'école, le rétrécissement de la voie au niveau du cimetière, l'arrivée de la fibre optique, la rénovation extérieure de la salle des 4 saisons, des travaux de voirie et la restauration complète de l'église et du presbytère.

Il termine en remerciant tout le personnel communal, l'équipe formidable d'enseignants et le conseil municipal qui lui a accordé sa confiance.

Il invite l'assemblée à procéder à l'élection des adjoints.

Dans un premier temps, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Monsieur Thierry BRIAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été élu premier adjoint et a été immédiatement installé.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second et du troisième adjoint: Mme Gwenaëlle FASSEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée deuxième adjointe et Mme BILLARD Christine, troisième adjointe ; elles ont été toutes deux immédiatement installées.

Création et composition de commissions

Le maire rappelle que chaque conseil municipal a la faculté de créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration soit à l'initiative de l'un des membres.

Le conseil municipal valide donc la création de 3 commissions thématiques:

La commission communication–fêtes et cérémonies est composée des membres suivants:

Madame BILLARD Christine, adjointe déléguée qui la préside,

Madame BONHOMME Marina,

Madame COTTIN Christiane,

Monsieur MARIÉ Benoît,

Madame MORISSEAU Gwenaëlle,

Monsieur MORISSEAU Vincent.

La commission travaux-appels d'offres est composée des membres suivants :

Madame TOUZET Nathalie,

Madame RUFFIGNAC Adeline,

Monsieur HERRERA Cédric,

Monsieur BRIAND Thierry, adjoint délégué qui préside.

La commission sécurité est composée par :

Monsieur BONNICHON Christian,

Monsieur GARNIER Patrice,

Monsieur VALLERY Thierry,

Monsieur MOULIÉ Bruno.

Cette commission sera présidée par Bruno MOULIÉ, maire.

Une quatrième commission, obligatoire, la commission de contrôle électoral est représentée par Monsieur VALLERY Thierry.

Désignation des délégués élus

Le conseil municipal après en avoir délibéré désigne Monsieur Patrice GARNIER, **correspondant défense**, c'est-à-dire interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions Défense.

La commune adhérent depuis plusieurs années au CNAS (Comité National d'action sociale), le conseil municipal a désigné Madame Gwenaëlle FASSEU, déléguée élue **correspondante CNAS** dont le rôle est de siéger à l'assemblée départementale annuelle et de présenter un bilan auprès de l'autorité territoriale.

Monsieur Christian BONNICHON a été désigné **correspondant sécurité routière** ; son rôle est de permettre la diffusion des programmes de sécurité routière essentiellement des affiches.

Madame Gwenaëlle FASSEU est désignée **correspondante à la mission locale** de Nemours ; le rôle de la mission étant d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à s'insérer dans la vie active.

Madame BILLARD Christine est désignée **correspondante Comité des fêtes**.

Monsieur Patrice GARNIER est désigné **correspondant fibre optique** et supervisera l'arrivée de la fibre dans notre commune.

Élection des délégués communaux

Le maire propose de fixer à 8 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale), le nombre ne pouvant être inférieur et obligatoirement pair :

Madame Christiane COTTIN,

Madame Adeline RUFFIGNAC,

Monsieur Christian BONNICHON,

Madame Gwenaëlle FASSEU, Vice-Présidente élue,

Monsieur Bruno MOULIÉ, Président de droit.

Élection des délégués intercommunaux

Syndicat intercommunal de ramassage scolaire et d'accueil périscolaire (SIRSAP)

Titulaires : Monsieur MOULIÉ Bruno, Madame MORISSEAU Gwenaëlle

Suppléantes : Madame FASSEU Gwenaëlle, Madame COTTIN Christiane

Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne

Titulaires : Monsieur HERRERA Cédric, Monsieur BONNICHON Christian

Suppléante : Madame RUFFIGNAC Adeline

Syndicat mixte des installations sportives des collèges de la région de Nemours

Titulaires : Madame BILLARD Christine, Madame TOUZET Nathalie

Suppléantes : Madame COTTIN Christiane, Madame MORISSEAU Gwenaëlle

Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la vallée du Loing (SMETOM)

Titulaires : Monsieur BONNICHON Christian, Monsieur GARNIER Patrice

Suppléants : Monsieur HERRERA Cédric, Monsieur BRIAND Thierry

Syndicat intercommunal de transports du sud Seine-et-Marne

Titulaires : Madame FASSEU Gwenaëlle, Monsieur MARIÉ Benoît

Suppléants : Madame BILLARD Christine, Monsieur MORISSEAU Vincent

Syndicat mixte d'études et de programmation Nemours Gâtinais

Titulaires : Madame TOUZET Nathalie, Monsieur VALLERY Thierry

Suppléants : Monsieur MARIÉ Benoît, Monsieur GARNIER Patrice

Syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de Nemours Saint-Pierre

Titulaires : Monsieur BRIAND Thierry, Monsieur VALLERY Thierry, Monsieur MORRISSEAU Vincent

Suppléante : Madame BONHOMME Marina

Syndicat intercommunal des pompes funèbres du canton de Château-Landon

Titulaires : Monsieur BONNICHON Christian, Madame BONHOMME Marina

Suppléants : Monsieur VALLERY Thierry, Madame MORISSEAU Gwenaëlle

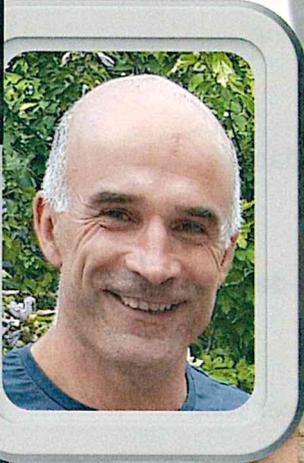
Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing

Titulaire : Monsieur MOULIÉ Bruno

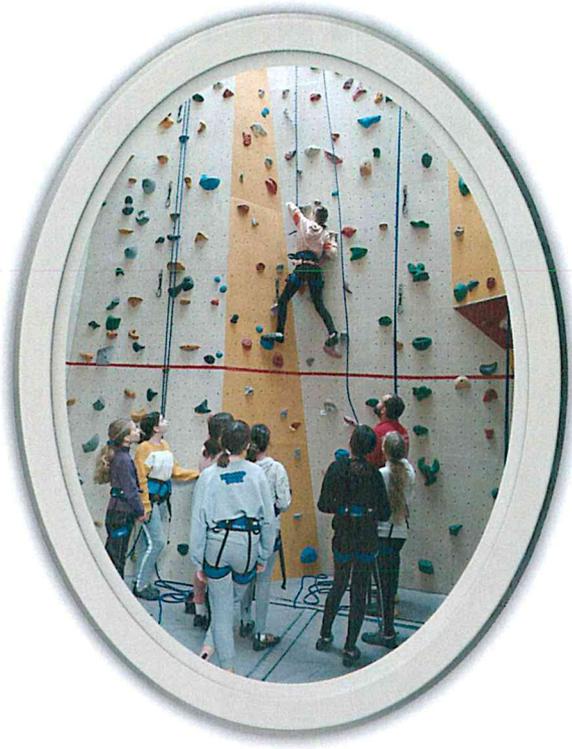
Suppléant : Monsieur BRIAND Thierry

Les élus de gauche à droite et de haut en bas :

Christian BONNICHON, Benoît MARIÉ, Patrice GARNIER, Thierry BRIAND, Gwenaëlle FASSEU, Vincent MORISSEAU, Bruno MOULIÉ, Adeline RUFFIGNAC, Christine BILLARD, Christiane COTTIN, Thierry VALLERY, Cédric HERRERA, Marina BONHOMME, Nathalie TOUZET et Gwenaëlle MORISSEAU.



C'était juste avant le confinement !



Nos élèves de CM2 ont eu beaucoup de chance; leur classe découverte à la base de loisirs de Buthiers s'est déroulée du mardi 10 mars au vendredi 13 mars 2020, 4 jours et 3 nuits à partager ensemble d'excellents moments avant d'être séparés pour trois longs mois de confinement.

La plupart d'entre eux ne se sont revus que les deux dernières semaines avant les grandes vacances, l'occasion de se retrouver avec leurs maîtresses pour vraiment se dire au revoir avant le départ pour le collège.

De belles visières pour les enfants !



La municipalité voudrait souligner la générosité de l'un de ses administrés qui s'est présenté de lui-même à la mairie pendant le confinement pour proposer de fabriquer gratuitement des visières de protection pour tous les élèves de l'école.

Monsieur Éric MASSÉ, gérant de la société Graphic Events implantée au hameau de Jarville, a donc gracieusement offert ses services pour le bien-être des enfants alors que son entreprise voyait son chiffre d'affaires baisser de 40 à 50 % et ne recevait plus de commandes.

Nous avons demandé à Juline THOISON qui vient assister Netty deux journées par semaine pendant le congé maternité d'Emeline, de nous servir de modèle pour vous les présenter.

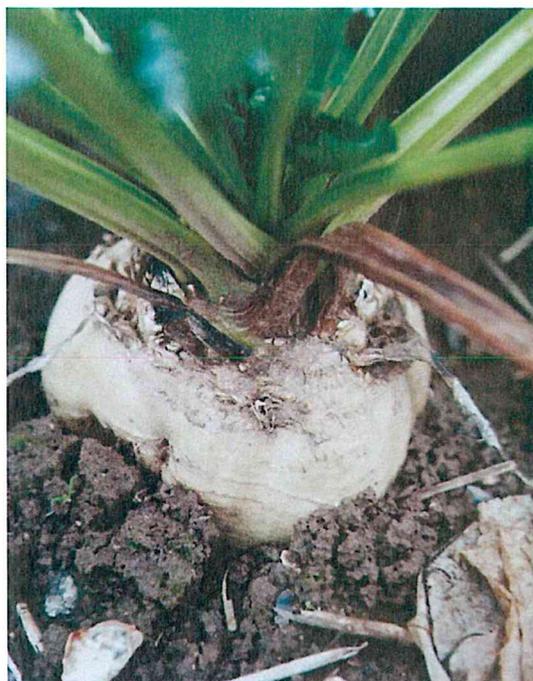
LES AGRICULTEURS MOBILISÉS ET IMPLIQUÉS DANS LA PRODUCTION DE GEL HYDROALCOOLIQUE



Mardi 2 juin, le bureau municipal a reçu en mairie une délégation de jeunes agriculteurs de Seine-et-Marne dont 2 Auffervillois producteurs betteraviers, Messieurs Benoît TIMBERT, Benoît MARIÉ et Vincent MORISSEAU, venue offrir un bidon de 5 litres de solution hydroalcoolique, témoignant ainsi de leur mobilisation et implication lors de cette crise sanitaire tout en soulignant le dynamisme du monde agricole.

La FDSEA 77, les Jeunes Agriculteurs du 77, le syndicat betteravier CGB Île-de-France et la sucrerie Lesaffre se sont associés pour offrir, à chaque commune du département, soit 507 communes, 5 litres de solution ou de gel hydroalcoolique produits à partir des betteraves.

Concrètement, le gel n'est pas fabriqué en Seine-et-Marne mais dans la Marne. Les betteraves cultivées en Seine-et-Marne sont majoritairement transformées en sucre. Une fois le sucre extrait de la betterave, les substrats (produits issus de sa transformation) à savoir la mélasse et le sirop sont stockés pour fabriquer ensuite de l'alcool. Il faut pour cela que la sucrerie abrite une distillerie. Les betteraves qui arrivent à la SICA Vallée du Loing à Souppes-sur-Loing, la seule distillerie du département, produisent du flegme ou phlegme (produit aqueux de la première distillation des mélasses, des jus de betteraves). Ce produit brut est ensuite envoyé dans des usines pour être purifié afin de produire de l'alcool surfin utilisé pour le fameux gel.



LA FILIÈRE DE LA BETTERAVE EN CHIFFRES

La Seine-et-Marne est le troisième département betteravier de France.

32145 hectares de betteraves cultivés

Une production annuelle de 2,5 millions de tonnes de betteraves

315 000 tonnes de sucre

36 000 hectolitres d'alcool dont de l'éthanol, carburant renouvelable

373 000 tonnes de pulpes à destination de l'élevage pour une alimentation de proximité et à destination de la méthanisation

1 200 planteurs (1/3 des agriculteurs 77) livrent dans les 2 sucreries du département ou dans une dizaine de sucreries des départements limitrophes

2 sucreries privées familiales en Seine-et-Marne : Lesaffre Frère à Nançis et Ouvré Fils SA à Souppes-sur-Loing avec la distillerie

1 hectare de betteraves transformées = 2 000 litres d'alcool et 2 500 litres de solution hydroalcoolique

La principale substance active biocide utilisée pour la fabrication du gel hydroalcoolique est l'alcool agricole ou alcool éthylique dont la France est le premier producteur en Europe avec 25% des volumes. Dans le nord du pays, les matières premières utilisées sont le blé et la betterave sucrière. Dans le sud, c'est le maïs. 60% de la production d'alcool agricole produit en France part dans le débouché carburant. 40% de la production trouve son utilisation pour des usages traditionnels : boissons (vodka, gin, pastis, apéritifs...), parfums, pharmacie (alcool à 70°, gel hydroalcoolique...), industrie (alcool à brûler, désinfectants, désodorisants, peinture, encres...). L'alcool éthylique destiné à la pharmacie doit subir une étape supplémentaire de distillation, appelée rectification qui consiste à enlever le goût et l'odeur du produit. En temps normal, le gel hydroalcoolique représente 1% du débouché de l'alcool agricole. Avec le coronavirus, la demande est très intense. La production est passée de 40 000 litres par jours à 500 000 litres. Les fabricants ont augmenté considérablement la fabrication de gel ; l'industrie agricole est capable de répondre à cette demande car les ventes de parfums et de spiritueux ont dans le même temps chuté. Les usines disposent de stocks de matières premières (sirop de sucre de betteraves, céréales) pour produire de l'alcool éthylique jusqu'à la prochaine récolte. Malheureusement, celle-ci ne s'annonce pas des meilleures ! Mais cela est une autre histoire...

La betterave sucrière est donc une culture aux multiples débouchés : le sucre, le carburant, l'alcool de bouche, l'alcool pour l'industrie pharmaceutique ou la parfumerie. Ses sous-produits sont la mélasse qui contient encore 50% de sucre, utilisée comme aliment appétant pour les animaux ; la pulpe de betterave, résidu de l'extraction du sucre est généralement déshydratée pour le même usage. La mélasse sert aussi à la production de levure de boulangerie.

La première extraction industrielle de sucre de betterave fut l'œuvre, fin 1811, du chimiste français Jean-Baptiste Quéruel, engagé en 1809 dans la manufacture sucrière de Benjamin Delessert. C'est Napoléon 1^{er} qui avait encouragé les recherches en ce domaine, le blocus de l'Empire français exercé par la marine britannique ayant coupé l'Europe des ressources en sucre de canne des Antilles. La culture de la betterave sucrière ainsi que la fabrication du sucre sont dès lors fortement encouragées.

Les cérémonies



Cette année, la cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie n'a pas pu avoir lieu ; une page d'histoire manquée pour les élèves de l'école d'Aufferville qui habituellement se rendent avec leurs enseignantes sur la place pendant le temps de midi.

Il en fut de même pour la cérémonie du 8 mai. Cependant, un communiqué du ministère des armées autorisait les maires à organiser en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. C'est donc ce qui a été fait à Aufferville.

La cérémonie n'était pas ouverte au public car nous étions encore confinés!

Le 14 juillet, retour à la normale pour la Fête Nationale !

Première cérémonie officielle pour le nouveau conseil municipal, première cérémonie de l'année pouvant être célébrée normalement !

Les Auffervillois étaient au rendez-vous accompagnés d'une délégation des J.S.P (Jeunes Sapeurs Pompiers) de Nemours qui ont pris l'engagement de venir nous rendre visite à chaque commémoration .

Ce fut aussi pour nous l'occasion de recevoir notre nouvelle députée, Madame Sylvie BOUCHET-BELLECCOURT, accompagnée de Madame Valérie LACROUTE, redevenue maire de Nemours . Elles ont déposé de concert, une gerbe aux couleurs du drapeau français sur le monument aux morts.

Une agence postale à Aufferville

Pour ceux qui n'auraient pas encore eu le plaisir de venir profiter des nouveaux services de l'agence postale communale proposés par la mairie, sachez qu'elle est ouverte depuis le 02 juillet 2020.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Netty vous accueille:

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Vendredi de 9h30 à 12h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Les prestations proposées par l'agence postale sont les suivantes :

- Affranchissement (lettres, colis)
- Achat de carnets de timbres, enveloppes prêt-à-poster et emballages Colissimo
- Dépôt et retrait de vos courriers, colis y compris recommandés
- Réexpédition de votre courrier

L'heure de levée du courrier est à 11h00 les jours d'ouverture de mairie.



La ferme de Filbois s'adapte à sa clientèle et au contexte du Covid

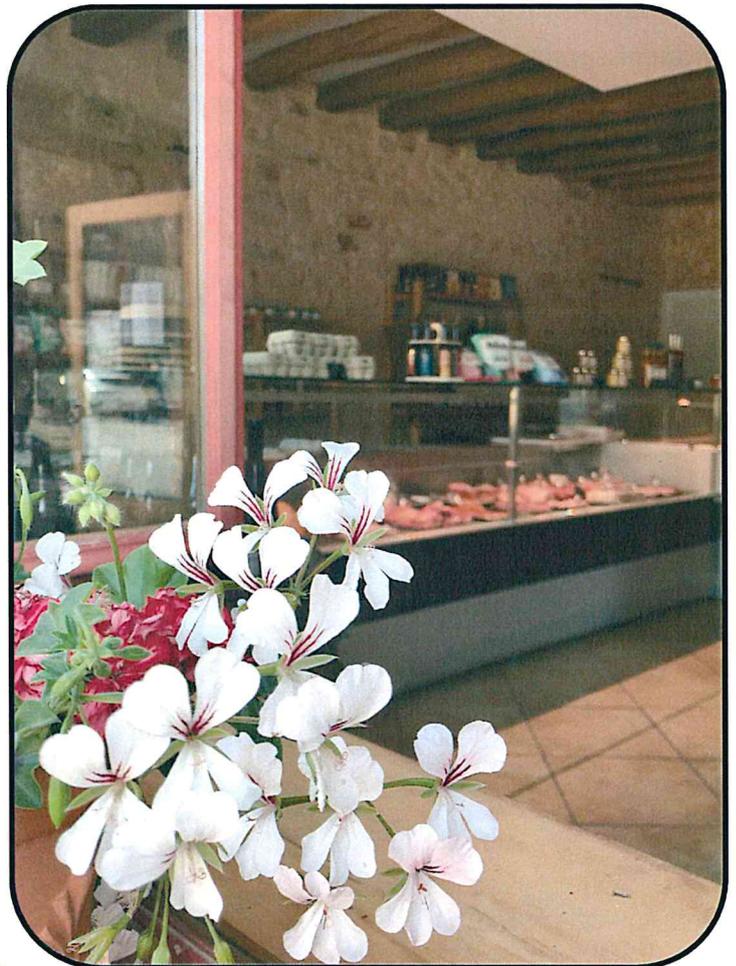
Ceux qui sont passés à la boutique depuis la rentrée ont pu découvrir un espace de vente élargi, des produits mieux présentés et en plus grand nombre : les vacances n'ont en effet pas été de tout repos à la ferme de Filbois, où des travaux ont été entrepris pendant la fermeture estivale. Il faut dire que de plus en plus de clients s'intéressent aux produits locaux, surtout depuis la crise du Covid-19. Pour faire face à l'afflux de clientèle constatée dès la mi-mars, Vincent et son équipe ont dû s'adapter. Dans un premier temps, ce fut la création d'une boutique en ligne : d'un simple clic, sur le site <https://www.maboutiquefermiere.fr/fermedefilbois>, on peut réserver les produits et passer les prendre à l'heure de son choix pendant la période d'ouverture. Ainsi est-on sûr de leur disponibilité, et cela évite une trop longue attente.

Les volailles de la ferme et l'agneau sont toujours là, ainsi que les produits habituels (œufs, conserves, boissons, miel, sucreries...) mais la gamme des produits proposés s'est encore diversifiée. La ferme propose désormais un large éventail de fruits et légumes de saison. L'une des deux nouvelles vitrines fraîchement installées accueille un rayon fromages, en partenariat avec un affineur local, tandis que la seconde héberge un rayon charcuterie étoffé, grâce au travail d'une (artisan-charcutière) nouvellement implantée dans la région. Une offre complète, de l'entrée au dessert...

Ferme de Filbois
17, rue grande – Aufferville
Téléphone : 01.64.28.76.77
Mail : fermedefilbois@orange.fr

Horaires d'ouverture de la boutique :

Jedi : 14h30-18h
Vendredi : 9h30-12h et 14h30-19h
Samedi : 9h30-13h



Le comité des Fêtes en action

Le loto de printemps qui a eu lieu le 8 mars 2020 n'a pas eu son succès habituel. Il y avait déjà la menace du coronavirus dans l'air. La salle n'était qu'à moitié remplie. Cela veut dire plus de chances de gagner pour les participants qui ont tout de même passé un agréable après-midi .

Après 3 longs mois marqués par l'interdiction de se rassembler et de faire la fête, les Auffervillois comme tous les français étaient heureux de se retrouver pour célébrer le 14 juillet. Le repas républicain de Patrick et Dominique a eu un succès fou avec 80 personnes inscrites, largement le double des années précédentes !



Cette année, pour la première fois, le comité des fêtes a réuni deux animations sur une seule journée afin de rassembler un plus large public. C'est ainsi que le barbecue des hameaux a eu lieu à Maison-Rouge où s'organise habituellement la course de karts à pédales et les 24 minutes de Maison-Rouge. Entre Le Mans et Magny-Cours, le comité des fêtes tient la route !!!



Les vides-greniers s'étant annulés à la pelle en ces printemps et début d'été 2020, notre vide-grenier du premier dimanche d'août au cœur du village a pris une dimension encore jamais atteinte avec presque 200 exposants. Il a fallu refuser du monde ! La rue grande était plus qu'occupée avec des exposants qui se sont installés en dehors du périmètre faute de place. Jamais nous n'avions vu de stands rue de l'église et rue des canes : Eh bien cette année, c'est chose faite. L'ampleur de la manifestation a surpris les organisateurs qui s'attendaient pourtant à voir beaucoup de monde. Et il faut souligner que tous, visiteurs comme exposants, ont respecté avec discipline les gestes barrières et la distanciation.

Une rentrée tout en couleurs

Elles sont belles ! Il y en a des roses, des vertes, des rouges, des jaunes, des bleues, des grises, des orange, un arc-en-ciel de couleurs s'est invité dans nos classes cette année pour la rentrée.

Ce sont les nouvelles tables et chaises de nos écoliers qui ont remplacé un mobilier un peu suranné et plus très adapté à la morphologie des enfants d'aujourd'hui .

Mais que leur donne-t-on à manger pour qu'ils soient aussi grands ?

Après les tableaux numériques en 2018, les élèves de l'école d'Aufferville ont vraiment tout pour être heureux !

En contrepartie, parce qu'il faut bien quand même une petite contrepartie, nous attendons d'eux un excellent travail !

Dans ces conditions, la rentrée qui a eu lieu le premier septembre, ne pouvait que très bien se passer malgré quelques petites règles sanitaires strictes.

Mais ce sont surtout les enseignants et le personnel communal en contact avec les enfants qui doivent porter le masque .

Autre nouveauté pour cette rentrée 2020 : un remaniement de notre RPI (regroupement pédagogique inter-communal)

Les communes de Chevrainvilliers et Châtenoy ayant souhaité quitter le RPI pour rejoindre la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, il a fallu revoir la répartition des classes et des élèves.

L'école de Bougligny accueille les maternelles et une partie des CP avec 3 classes.

L'école de la Madeleine sur Loing accueille une classe de CP-CE1.

Enfin, à Aufferville, nous accueillons 3 classes : les CE1-CE2 avec Mme FAVEREAU,

les CE2-CM1 avec la directrice, Mme AMIARD et les CM2 travaillent les lundis et mardis avec M. PRIEUR, les jeudis et vendredis avec Mme THEBAULT-PRÉVOST

À noter que grâce à la possibilité de pouvoir continuer leur cycle scolaire dans la même école la plupart des enfants de Châtenoy et Chevrainvilliers ou plus exactement leurs parents ont fait le choix de les laisser scolarisés dans notre RPI : Notre école a tout d'une grande et surtout n'a rien à envier aux plus grandes !



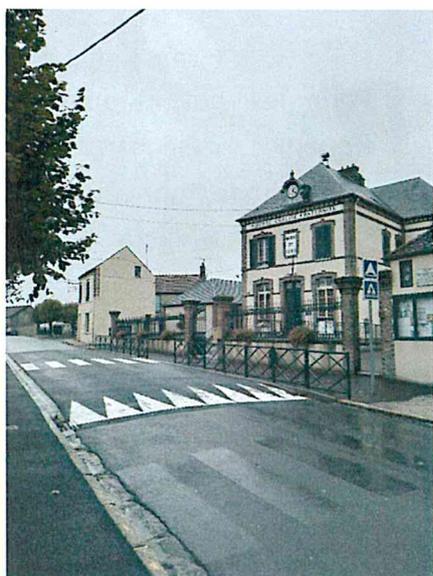
Noces de perle à Aufferville

Samedi 29 août 2020, M. et Mme LEGROS fêtaient leurs 30 ans de mariage. Ils ont renouvelé leurs vœux devant M. le Maire en présence de leurs filles, de leur famille et de leurs amis et avec les mêmes témoins qu'il y a 30 ans !



La sécurité aux abords de l'école

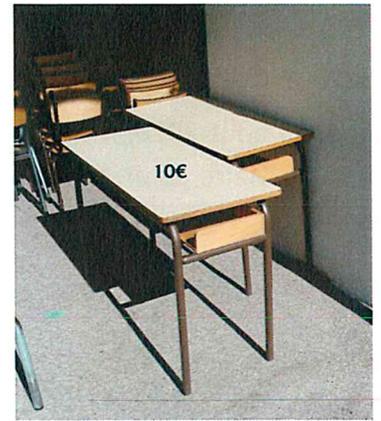
Fin août – début septembre, la circulation a été quelque peu perturbée rue grande. En effet, la circulation était interdite de la place du château d'eau à la rue de l'église et une déviation a été mise en place par la rue des canes et la rue des ouches. C'était pour une bonne cause ! L'entreprise VAUVELLE a travaillé pendant ce temps à la réalisation d'un plateau surélevé devant l'école pour réduire la vitesse de certains automobilistes parfois peu respectueux des limites de vitesse au cœur du village. L'élargissement des barrières sur le trottoir d'un bout à l'autre de la cour de la mairie contribuera également à une meilleure sécurité de nos écoliers et de nos concitoyens. Enfin, l'harmonisation avec la cour, du trottoir coté mairie en enrobé rouge et l'aménagement des places de parking en enrobé noir côté locaux municipaux embellissent notre commune.





Nos petites annonces

Si vous souhaitez acheter les anciennes tables d'école, vous pouvez contacter la mairie ou venir en chercher directement un samedi matin. Les gains sont au profit de l'amicale scolaire.



Nos futurs rendez-vous

Samedi 31 octobre 2020 :

Halloween (rendez-vous à 17h00 dans la cour de la mairie)

Mercredi 11 novembre 2020 :

Cérémonie de l'armistice (rassemblement devant la mairie à 11h30)

Samedi 05 décembre 2020 :

Goûter de Noël des enfants

Dimanche 24 janvier 2021 :

Vœux du Maire

Dimanche 07 février 2021 :

Repas des Aînés

Horaires d'ouverture de la mairie Et de l'agence postale communale

Lundi : 9h30 à 12h00

Mardi : 9h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00

Jeudi : 9h30 à 12h00 - 14h00 à 16h30

Vendredi : 9h30 à 12h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Pour plus d'informations sur notre commune, visitez le site :

www.aufferville.fr

Pour les petites informations pratiques, téléchargez l'application smartphone **Panneau Pocket**.

Pour tout autre renseignement, adressez-vous à la mairie soit par téléphone au 01.64.28.70.04 ou par mail mairie.aufferville@laposte.net